

Enfants abandonnés : la prévention encore et toujours (ministre)

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-10-2010 21:40:27

La ministre du développement social, de la famille et de la solidarité, Mme Nouzha Skalli, a plaidé vendredi à Casablanca pour une approche préventive pour résoudre la problématique des enfants abandonnés.

Mme Skalli, qui s'exprimait en ouverture de la 1ère édition du salon de la petite enfance et de la Kefala (1er au 3 octobre), a expliqué que cette approche s'adresse, avant tout, aux catégories sociales touchées par le phénomène, les enfants en situation précaire et aussi les femmes célibataires, soulignant l'efficacité de la batterie de mesures prises par le gouvernement, notamment dans le sens la protection des femmes contre les violences et l'emploi des petites bonnes.

Relevant l'absolue nécessité aujourd'hui de protéger cette catégorie sociale si fragile, elle a plaidé pour une synergie agissante entre l'ensemble des acteurs concernés par le sort des enfants abandonnés, pouvoirs publics et société civile.

Elle a aussi tenu à faire remarquer que la stratégie de protection des enfants abandonnés a ouvert la voie à des réformes fondamentales portant principalement sur le code de la famille, l'attribution de la nationalité de la mère à l'enfant ou encore la réforme du régime de la Kefala.

Il n'en demeure pas moins, a-t-elle lancé, que beaucoup de chemin reste à faire, notamment au niveau de l'adaptation du régime de la Kefala aux réalités présentes et aussi pour assurer un accompagnement probant aux enfants bénéficiaires de régime qui vivent à l'étranger, insistant sur l'importance de la sensibilisation en matière de procédures et conditions de la Kefala.

C'est d'ailleurs le challenge de ce salon inédit sur la petite enfance et la Kefala, organisé par "Bébés du Maroc" en partenariat avec la Jeune chambre internationale du Maroc et l'Entraide Nationale.

Un salon qui comprend, entre autres, des conférences pour accompagner et guider les futurs ou jeunes parents, des animations pour les enfants, des ateliers de sensibilisation autour de la procédure de la Kefala ainsi que des espaces dédiés aux sociétés spécialisées dans le domaine de la puériculture.

Selon les organisateurs, ce salon vise notamment à sensibiliser les visiteurs quant à l'importance de la prise en charge des bébés privés de leurs familles dans le cadre de la Kefala et la vulgarisation de cette procédure en renseignant les familles concernées sur les démarches à suivre.

Le salon s'attachera aussi à créer une synergie entre les différents acteurs de la société civile qui défendent les intérêts des bébés privés de leurs familles et aussi à informer les parents et futurs parents de toutes les nouveautés liées à l'éducation et au bien-être des bébés et ce, à travers la rencontre de professionnels du domaine qui vivent au quotidien avec les besoins des bébés.

"Bébés du Maroc" est un portail marocain dédiée à la petite enfance qui s'adresse notamment à la communauté des parents des bébés, aux spécialistes du secteur de la puériculture et aussi à toute personne désireuse d'adopter un enfant.

La jeune chambre internationale du Maroc est une organisation à but non lucratif affiliée à la JCI Internationale et dont la mission est de contribuer au progrès de la communauté mondiale en donnant aux jeunes l'opportunité de développer leurs talents de leaders, le sens de la responsabilité sociale, la solidarité et l'esprit d'entreprendre.

Fondée en 1915 à Saint-Louis (Missouri-USA), la JCI est présente dans plus de 120 pays et compte 200.000 membres actifs et plus de d'un million d'anciens membres.

MAPF